



POS 6.1.2 GESTION DE LA VERMINE – PROCÉDURE INTERNE

Vous pouvez utiliser cette procédure opérationnelle standardisée (POS) comme modèle.
Si vous développez votre propre version, elle doit comprendre tous les éléments exigés.

NIS :

Gestionnaire du site : Personne responsable :

PROTOCOLE

		<input type="checkbox"/> Sans objet	
Lorsque le programme de contrôle de la vermine est réalisé à l'interne, veuillez suivre le protocole ci-dessous.		S'applique à la ferme	Importance
1	Les personnes responsables doivent bien comprendre et se servir des pratiques de manipulation sécuritaire des pesticides en vertu des lois provinciales.	<input type="checkbox"/>	Obligatoire
2	<i>Liste des produits chimiques utilisés à la ferme :</i> _____ _____ Confirmer que tous les produits utilisés sont homologués et approuvés pour l'utilisation à des endroits où des animaux destinés à la consommation humaine sont élevés et logés.	<input type="checkbox"/>	
3	Indiquer la fréquence de la surveillance des activités de la vermine : a. <i>Au cours de la haute-saison :</i> _____ b. <i>Au cours de la basse-saison :</i> _____ Adapter la fréquence des visites en fonction du Registre d'activités de la vermine (R -K) pour inspecter les pièges et les points d'appât.	<input type="checkbox"/>	
4	<i>Dresser la liste des types de pièges et de points d'appât :</i> _____ (p. ex., des points d'appât inviolables de sorte que l'appât soit inaccessible pour les porcs)	<input type="checkbox"/>	
5	<i>Mettre en place des mesures pour prévenir l'entrée d'oiseaux et d'autres animaux sauvages dans les bâtiments, la section moulange et les aires d'entreposage des aliments</i> _____ _____	<input type="checkbox"/>	
6	Débarassez-vous des rongeurs piégés de manière adéquate.	<input type="checkbox"/>	

Lorsque le programme de contrôle de la vermine est réalisé à l'interne, veuillez suivre le protocole ci-dessous.		S'applique à la ferme	Importance
Mesures de prévention de la vermine			
7	Prendre les mesures nécessaires pour éviter l'entrée et la prolifération de la vermine.	<input type="checkbox"/>	Fortement recommandé
8	Enlever tout aliment déversé près de la moulange ou des silos de moulée.	<input type="checkbox"/>	
9	Éliminer régulièrement les déchets, l'équipement, le foin, la paille ou tous autres objets déposés à proximité des murs extérieurs des bâtiments.	<input type="checkbox"/>	
10	Tenez un Registre d'activités de la vermine (R-K).	<input type="checkbox"/>	

DÉTAILS

Type de vermine	Mesures de contrôle
Rongeurs à l'extérieur	1. Appâts (précisez) : _____
	2. Pièges (précisez) : _____
	3. Produits chimiques – pesticides (nom et concentration) : _____ _____
Oiseaux	Moyens de contrôle : _____ _____
Rongeurs à l'intérieur	1. Appâts (précisez) : _____
	2. Pièges (précisez) : _____
	3. Produits chimiques – pesticides (nom et concentration) : _____ _____
Insectes	1. Appâts (précisez) : _____
	2. Pièges (précisez) : _____
	3. Produits chimiques – pesticides (nom et concentration) : _____ _____

MESURES EN CAS DE DÉVIATION

Que doit-il se passer lorsqu'un problème survient? <i>Lorsqu'une erreur est décelée, la personne responsable doit prendre les actions correctives suivantes alors que les porcs sont toujours à la ferme :</i>		S'applique à la ferme	Importance
1	<p>Si la POS Gestion de la vermine:</p> <p>a. n'a pas été développée ou est incomplète, ou</p> <p>b. toutes les mesures obligatoires n'ont pas été mises en oeuvre adéquatement tel que prévu,</p> <p>le gestionnaire de site ou les membres du personnel responsables doivent remédier à la déviation et l'inscrire sur le Registre des incidents (R-2).</p> <p>Exemples d'action corrective:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer une POS Gestion de la vermine (procédure interne (6.1.2) ou firme externe (6.1.1)). 	<input type="checkbox"/>	Obligatoire

REGISTRES

Nom du registre		Importance
R-2	Registre d'incidents	Obligatoire
R-4	Registre de surveillance	
R-E	Liste de vérification d'inspection des bâtiments	Fortement recommandé
R-J	Plan du réseau des pièges et des points d'appât	
R-K	Registre d'activités de la vermine	
	Rapport d'un exterminateur, le cas échéant	

